

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 27 avril 2026 à 18H

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Stéphane Ramux	P
Virginie Valot	P
Frederic Bouton	P
Stéphanie Desarbres	P
Paulette Giancatarino	P
Michel Rochet	P
Patricia Sermier	P
Marina Jahier	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	E
Dominique Morel	P
Thomas Millet	P
	E

Frédéric BOUTON est nommé secrétaire de séance.

Le PV du bureau du 20/04 est adopté à l'unanimité.

Etienne Rougeaux : le bureau suivra le déroulé souhaité la semaine passée.

- Un premier temps sera dédié à l'actualité des VP ;
- Un second temps sera dédié aux points « classiques » de l'ordre du jour.

1. Actualité des VP

1.1. Frédéric Bouton VP aux Ressources RH et Finances

3 rencontres des services organisées entre vendredi 24 et lundi 27 sur les thèmes Finances, RH et Patrimoine. Définition d'un planning de rencontre tous les 15 jours.

1.2. Michel Rochet VP aux mobilités

Participation à la réunion SNCF mardi 21/04 à Mouchard avec un panel d'élus représentant les collectivités concernés (communes, CCVA, région BFC...).

1.3. Paulette Giancatarino VP aux services à la population et vie sociale

Audrey Godo en congés cette semaine.

1.4. Virginie Valot VP à l'enfance Jeunesse

Point fait ce jour sur les dossiers avec Dominique Morel.

1.5. Patricia Sermier VP au Budget

Rencontre vendredi 24/04 du service finances pour planifier les rencontres et traiter de la répartition des rôles entre le VP budget et le VP finances RH et Patrimoine.

1.6. Marina Jahier VP au tourisme et à la culture

ODJ consacré à la culture et au tourisme, points fait avec les services cette semaine.

1.7. Stéphane Ramaux VP Ressources en eau et réseaux

Réunion mardi 28/04 avec Agence de l'eau et la DDT pour faire un point sur le PPI eau et assainissement et les financements possibles dans le cadre des aides ZRR pour le programme allant jusqu'en 2027.

1.8. Stéphanie Desarbres VP à l'aménagement du territoire

Prise de fonction.

1.9. Virginie Pate VP à l'attractivité et à la promotion du territoire

Absente au moment des points d'actualité.

2. Point ODJ 1 : - Enjeux thématiques du mandat

2.1. Politique / élus

Un cadre de fonctionnement clair - Clarification des compétences entre élus et agents nécessaire - o Présence régulière des élus. - o Susciter les temps d'échanges - Régulation des attentes des habitants : définir une vision commune agents / élus	Le cadre général est donné par les portefeuilles des vice-présidences et les priorités affichées Les points de vigilance - Ne pas demander aux agents de prendre des postures politiques - Ne pas mettre les agents dans des postures où ils sont amenés à pallier l'engagement politique
--	---

Etienne présente :

Un cadre de fonctionnement clair entre élus et agents est indispensable, notamment pour bien définir les rôles de chacun.

La présence régulière des élus constitue un point clé : elle répond aux attentes des agents, favorise les échanges et permet aux élus d'assumer pleinement leur rôle d'impulsion et d'arbitrage.

Il est également essentiel de construire une vision partagée entre élus et agents afin de mieux gérer les attentes des habitants et donner du sens à l'action publique.

Enfin, plusieurs points de vigilance doivent être respectés : ne pas placer les agents dans des postures politiques ni leur faire compenser un manque de présence des élus. L'équilibre entre pilotage politique et mise en œuvre administrative reste fondamental.

Marina : Se pose la question concernant la procédure de demande de subvention. À titre d'exemple, une association (Les Baraques du XIV) a récemment sollicité des informations mais ne savait pas à qui adresser sa demande, en raison notamment d'informations non à jour sur le site.

En l'absence de procédure clairement identifiée, l'orientation a été faite vers plusieurs interlocuteurs, mais cela soulève un point : existe-t-il une adresse ou un canal unique (type adresse générique) pour centraliser ces demandes et éviter toute confusion ?

Etienne répond :

Les demandes de subvention doivent être adressées au Président et idéalement déposées dans une période dédiée, afin d'être intégrées au budget primitif.

Deux cas de figure :

- Si la demande est anticipée et inscrite au budget : elle est déjà validée dans son principe.
- Si la demande arrive en cours d'année (ou concerne un investissement) : elle suit un circuit de validation classique commission → bureau → conseil communautaire (selon les délégations en vigueur).

L'objectif est donc de privilégier un dépôt en amont pour une meilleure intégration budgétaire, tout en conservant une possibilité d'instruction au fil de l'eau pour les demandes exceptionnelles.

Donner / redonner / préserver le sens donné à l'intercommunalité - Intercommunalité ne peut pas être une instance technique - Intercommunalité doit porter un projet politique partagé et fédérateur - Intercommunalité doit être un espace de dialogue et d'innovation	Le cadre institutionnel n'est pas favorable à l'intercommunalité. - Les élus doivent incarner l'intercommunalité - Nous devons créer un langage commun entre élus, agents vis-à-vis des citoyens Importance d'une communication organisée autour d'une logique de « marque territoriale »
Garder le sens du bloc communal - Défendre le fonctionnement à 25 - Donner le cadre de fonctionnement (ex ADS, secrétariat de mairie, ...)	Le fonctionnement « bloc communal » génère de la complexité qui doit être accompagnée auprès des agents, en ce qu'elle fait « ressentir » une charge supplémentaire

Etienne : L'enjeu est de maintenir un équilibre entre les communes et l'intercommunalité, en affirmant une véritable vision intercommunale portée par un projet commun, fédérateur et complémentaire des projets communaux.

L'intercommunalité doit être un espace de dialogue, d'innovation et de coopération, et non une simple structure technique. Elle repose sur un choix ambitieux de fonctionnement collectif (« bloc communal »), plus complexe mais plus riche, nécessitant coordination, compromis et accompagnement des agents.

Enfin, il est essentiel de mieux valoriser l'action intercommunale (communication, langage commun élus/agents, marque territoriale) et de clarifier le rôle des services face aux attentes croissantes des habitants, dans un contexte de ressources limitées.

Paulette : Peut-on élargir les échanges entre services et communes aux adjoints référents par thématique (ex : assainissement, travaux), et pas uniquement au maire ?

Autrement dit, les services peuvent-ils répondre directement aux adjoints compétents lorsqu'ils les sollicitent ?

Etienne répond par l'affirmative et souhaite que les services aillent dans ce sens, bien évidemment.

2.2. La place des habitants et des acteurs locaux

Une attente forte des habitants et acteurs - Des demandes plus nombreuses - Des demandes plus urgentes - Des demandes plus complexes	Clarifier le rôle des services dans la relation aux habitants - Doit-on toujours répondre ? - Ou commence et ou s'arrête le rôle des services ? - Quand associe t ton le maire ? - Quel cadre de mobilisation des habitants ? ex : évaluation des politiques publiques, ateliers France services, ...
Un service public moderne et adapté aux besoins - Frontière service public / collectif / individuel	Cela nécessite une clarification des limites du service public local et appelle un cadrage plus clair des missions
L'intégration des priorités citoyennes dans notre action - 3 priorités affichées : sécurité, environnement, proximité - Raisonner au sein du bloc communal	Les priorités citoyennes doivent être articulées avec les capacités d'action locale et les arbitrages financiers.
Nécessité de mobiliser les partenaires locaux sur certains sujets - Enseignants avec les accueils de loisirs - Associations du patrimoine sur le volet tourisme - Partenaires associatifs socioculturel ou sportifs sur Espace de vie sociale, développement culturel - Partenaires économiques	Définir le cadre de mobilisation des partenaires tenu par les différents membres du bureau : il s'agit bien de partenariats et pas uniquement d'une ressource financière acquise.

Paulette pose la question porte sur le manque de visibilité de la communauté de communes auprès des habitants, qui connaissent peu son rôle et ses actions.

Réponse synthétisée de tous : Même si des supports existent (comme un bulletin d'information), ils restent peu lus ou peu appropriés par le public.

L'enjeu est donc moins de produire de nouveaux contenus que de mieux valoriser et rendre plus accessibles les actions réalisées, en simplifiant les messages et en les diffusant plus efficacement.

L'objectif est de mettre en lumière le travail réalisé par la collectivité et de le rendre compréhensible pour tous (ex. du livret d'urbanisme qui est même prêté à des élus d'autres collectivités)

Etienne rappelle que le service public doit rester collectif et adapté aux besoins du territoire, en évitant de dériver vers une accumulation de réponses à des intérêts individuels. (ex. des horaires d'ouvertures des accueils de loisirs périscolaires). D'où la nécessité de clarifier ce qui relève du service public et ce qui relève des besoins individuels.

Les actions doivent intégrer des priorités citoyennes (sécurité, environnement, proximité), tout en restant cohérentes avec les capacités réelles d'action de la collectivité et le fonctionnement en bloc communal.

Enfin, la mise en œuvre passe par une coordination avec les partenaires locaux (associations, acteurs éducatifs, économiques, etc.), dans un cadre défini, en veillant à ne pas dépasser les compétences de la collectivité (ex de l'installation de caméra de surveillance par le département du Jura).

2.3. La place et le rôle des agents

Un capital humain nécessaire au service public - La qualité du lien humain entre agents, avec les usagers et les partenaires est un atout majeur. Cet ancrage local est à valoriser.	Réaffirmer le rôle central des services, tout en rappelant les limites du rôle des agents
Nécessité d'une culture commune interservices et élargie au bloc communal - Décloisonner les services - Renforcer la communication interne et les outils partagés - Favoriser le travail collectif	Vision doit nécessairement être portée par l'exécutif dans le cadre de la conférence des maires
Intégrer les enjeux d'anticipation et de transformation - IA - Attentes éducatives - Transitions écologiques	Ces enjeux correspondent à des attentes fortes des populations, notamment des plus jeunes (transition écologique)

- Besoin d'adaptation du service public	
Renforcer la mutualisation	Besoin d'un dialogue stratégique notamment en termes de RH
- Apporter des réponses aux enjeux identifiés : secrétaires de mairie, agents techniques	Nécessité d'un accord politique clair sur le sujet (schéma de mutualisation ?)
- Proposer de nouveaux services : communication, informatique, ...	

Etienne : Les agents constituent un capital humain essentiel du service public, avec un fort ancrage local et une qualité de relation à valoriser auprès des usagers et partenaires. Leur rôle doit toutefois rester clairement défini dans le cadre du service public, avec des postures professionnelles adaptées.

Un enjeu majeur est de développer une culture commune entre services, à l'échelle du bloc communal, en renforçant la mutualisation, la communication interne, les outils partagés et le travail transversal.

Cette dynamique doit être portée politiquement pour favoriser les complémentarités entre communes, tant humaines que matérielles.

Enfin, il est indispensable d'anticiper les transformations, notamment liées à l'intelligence artificielle, en accompagnant les agents pour en faire un levier plutôt qu'une contrainte.

Synthèse des échanges des VP sur l'IA :

L'intelligence artificielle est déjà présente dans les collectivités et va continuer à transformer les métiers, notamment les fonctions administratives comme celles de secrétaire de mairie.

L'enjeu principal est d'être proactif plutôt que subir ces évolutions, en anticipant les impacts sur les organisations et les compétences. À terme, la valeur des agents reposera davantage sur la dimension humaine (relation, accompagnement, proximité).

Cela nécessite un dialogue stratégique en matière de ressources humaines, une clarification des rôles entre communes et intercommunalité, ainsi qu'une adaptation du schéma de mutualisation.

Enfin, l'IA s'inscrit dans une dynamique plus large d'innovation et d'expérimentation, à valoriser pour garder un temps d'avance, renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux évolutions réglementaires et sociétales.

Etienne passe la parole aux VP pour les enjeux dans leurs domaines respectifs.

Réalisations	Enjeux
Economie	
- Consolidation du guichet unique - Confortement de la GPECT et des partenariats - Extension de la ZA de Bel Air (2019-2025) - Inventaire des ZAE (2023) - Valorisation des métiers du territoire	- Redéfinir stratégie d'intervention du fait de l'évolution du contexte socioéconomique : nouveaux services ? nouvelles modalités d'aides ? - Stratégie de commercialisation des parcelles de la ZA

	- Stratégie foncière économique - Accompagner les projets d'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés sur le territoire
--	---

Virginie Pate : L'objectif est de renforcer le rôle de la collectivité comme guichet unique pour les entreprises, en étant identifié comme un point d'entrée capable d'orienter, accompagner et mobiliser les partenaires.

Un axe majeur concerne la GPECT (Gestion des Emplois et Compétences), avec une volonté d'adapter les formations aux besoins des entreprises, tout en élargissant la réflexion à d'autres enjeux comme la marque employeur, l'attractivité et la fidélisation des salariés, dans un contexte économique évolutif.

Le développement économique passe aussi par :

- La commercialisation et la promotion des zones d'activités,
- L'identification et la valorisation du foncier économique,
- La mise en valeur des métiers du territoire pour renforcer l'attractivité et encourager les jeunes à rester ou revenir.

L'ensemble vise à attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux actifs, tout en consolidant le tissu économique local.

Etienne fait un aparté sur la ZAE Bel-Air :

La fixation du prix de vente des terrains sera encadrée et validée par les différentes instances (bureau, commission et conseil communautaire), garantissant une décision collective.

Une stratégie de prospection active est engagée, notamment via un partenariat avec Century 21 Pro, afin de mobiliser un réseau élargi et cibler des entreprises à forte valeur ajoutée.

Parallèlement, des supports de promotion de la zone ont été créés pour valoriser l'offre et attirer de nouvelles implantations.

Enfin, une démarche proactive est envisagée pour aller chercher directement des entreprises stratégiques (notamment dans le secteur du luxe), en mobilisant les réseaux et contacts disponibles (recours à Sébastien Martin, ministre de l'Industrie)

Réalisations	Enjeux
Tourisme	
- Mise en place de 3 Explor games - Création d'un office du tourisme en 2025 - Création d'un guide de destination - Mobilisation des acteurs du patrimoine - Engagement d'une étude sur le devenir des baraques du 14 - Extension du PDIPR	- Suites à donner à l'étude sur les baraques du 14 - Proposer des produits modernes et attractifs (dans la lignée des Explor Games, Jur'aventure, ...) - Collecter et valoriser la connaissance du patrimoine

	- Optimisation PDIPR / suites stage rando engagé en 2026
--	--

Marina expose :

Plusieurs actions ont déjà été engagées : Explor games, création de l'office de tourisme, guide de destination, ainsi que la mobilisation des acteurs du patrimoine. L'enjeu est désormais de poursuivre et structurer ces initiatives.

Un point majeur concerne le site des Baraques du XIV, avec une étude en cours. Le contexte ayant évolué (nouvelle dynamique associative), il est essentiel de repenser le projet en co-construction avec l'association, dans une logique de pédagogie et de concertation.

Par ailleurs, il est nécessaire de préserver et valoriser la connaissance du patrimoine, en s'appuyant sur les associations, malgré la baisse du bénévolat.

Enfin, le développement touristique passe aussi par l'optimisation des itinéraires (PDIPR), notamment avec la création de parcours (ex : cyclotourisme), en lien avec les acteurs du territoire.

Question sur l'articulation des chemins de randonnées et des randonnées cyclo (objet du stage de Lino)

L'objectif est de valoriser les sentiers de randonnée existants, déjà identifiés entre le Département et la communauté de communes, en les utilisant comme base. En complément, il s'agit de développer des boucles cyclo touristiques, notamment entre campings, en intégrant certains tronçons supplémentaires, afin de proposer des parcours adaptés aux familles et renforcer l'offre touristique douce.

Réalisations	Enjeux
Culture	
- Réorganisation des services - Calendrier d'animations culturelles conséquent - Gratuité des adhésions - Action culturelle renforcée	- Une saison culturelle annuelle - Réviser la programmation culturelle dans son ensemble : quel cadre politique ? quelles manifestations ? quelles associations ? ... - Maintien de la qualité des équipements médiathèques - Suivi et déploiement du contrat territorial lecture.

Marina : Des actions ont déjà été mises en place : organisation des services, calendrier d'animations culturelles, gratuité des médiathèques et renforcement des axes culturels.

Les enjeux portent désormais sur :

- La mise en place d'une saison culturelle annuelle structurée,
- La révision de la programmation culturelle,

- L'amélioration des équipements (notamment dans les médiathèques),
- Le déploiement du Contrat Territorial Lecture (CTL).

Ce dernier est identifié comme stratégique, avec un rôle clé de l'intercommunalité pour maintenir une dynamique en matière de lecture publique, dans un contexte où les enjeux éducatifs et d'accès à la culture restent importants.

Réalisations	Enjeux
Numérique	
- Déploiement fibre - Engagement sur le projet Numérique Responsable	- Suivi des actions à engager dans le cadre de numérique responsable - Déploiement de la sensibilisation auprès des communes

Virginie Pate expose :

Le déploiement de la fibre est globalement réalisé à l'échelle des communes, mais des difficultés persistent pour les raccordements individuels (intervention de Patricia Sermier sur les problèmes techniques, manque de capacité, interventions des opérateurs).

La collectivité a rempli sa mission sur l'infrastructure, mais les dysfonctionnements actuels relèvent davantage des opérateurs et de la gestion des raccordements.

L'enjeu désormais est de finaliser les derniers raccordements, améliorer la qualité du service et adapter le réseau aux évolutions futures (croissance des usages et des populations).

Une démarche de numérique responsable a été engagée, centrée sur les usages, avec un double objectif : réduire l'impact environnemental et maîtriser les coûts.

Un travail a été mené en interne (diagnostic, sensibilisation, premières actions), visant notamment à :

- Prolonger la durée de vie des équipements,
- Réduire les consommations numériques (données, mails, stockage),
- Encourager des pratiques plus sobres.

Les actions ont été définies et priorisées, mais l'enjeu est désormais de passer à la mise en œuvre concrète et de déployer la démarche à l'ensemble du territoire (communes, partenaires), dans une logique de sensibilisation similaire aux économies d'eau ou d'énergie.

Réalisations	Enjeux
Communication	
- Mise en place du portail citoyen - Engagement de la réflexion sur l'identité de marque	- Mise à jour du portail citoyen - Suivi du déploiement de l'identité de marque - Déploiement de l'intranet

Virginie Pate expose :

Le portail citoyen est en place depuis plusieurs années, avec des services en ligne (cantine, paiements, inscriptions), mais son fonctionnement reste perfectible, avec une réflexion en cours pour faire évoluer son usage.

Parallèlement, un travail est engagé sur l'identité de marque territoriale, avec l'accompagnement d'un prestataire.

L'objectif est de développer une communication cohérente et reconnaissable, non seulement sur le plan visuel, mais aussi dans les messages et leur uniformité.

Cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire, en facilitant son identification et en assurant une communication complémentaire avec les autres niveaux (département, région).

Etienne souhaite faire intervenir en bureau le prestataire qui a travaillé sur la marque territoriale car il est très pédagogue et particulièrement intéressant.

Réalisations	Enjeux
Agriculture	
- Rien d'engager si ce n'est dans le cadre d'un deal politique économique et de la valorisation touristique des produits (notamment vins)	- Définir une stratégie d'intervention auprès du monde agricole - S'appuyer sur les travaux de la zone pilote et sur l'étude agricole du PLUi pour la mobilisation des agriculteurs

Virginie Pate :

Pas de compétence directe en matière agricole, l'agriculture est reconnue comme un secteur économique à part entière, avec lequel la CCVA doit renforcer le dialogue, en considérant les agriculteurs comme des acteurs économiques et entrepreneurs.

L'enjeu est de définir une stratégie d'intervention adaptée, en tenant compte des spécificités du secteur et en développant des relations plus structurées, notamment sur les volets économique et territorial.

Aujourd'hui, la communauté de communes n'est pas identifiée comme interlocuteur par le monde agricole, et les dispositifs d'aide restent limités. Une réflexion est en cours (avec Antoine), notamment avec la Région, pour identifier des leviers d'action complémentaires (financement, accompagnement).

Réalisations	Enjeux
Transitions	
- Elaboration cadastre solaire - Projet solarisation du patrimoine public - Mise en place CEP - Mise en œuvre d'actions de sensibilisation	- Réaliser un ou plusieurs projets d'autoconsommation collective - Mise en œuvre et suivi des travaux de solarisation du patrimoine public

	- Dans le cadre du PLUi et du SCOT, identifier les potentialités du territoire pour développer les énergies renouvelables - Suivi des réductions de consommations dans les bâtiments publics
--	---

Virginie Pate rappelle que plusieurs actions ont été engagées : cadastre solaire, projets de solarisation du patrimoine, accompagnement via les CEP (économies d'énergie) et actions de sensibilisation.

L'enjeu est désormais de relancer et concrétiser ces démarches, notamment à travers des projets d'autoconsommation collective, accompagnés à l'échelle intercommunale.

La logique repose sur la mutualisation : permettre à plusieurs communes de porter ensemble des projets énergétiques, plus viables économiquement que des initiatives isolées.

Un autre enjeu clé est d'expérimenter des modèles économiques et juridiques adaptés (production, autoconsommation, revente), afin de pouvoir ensuite les reproduire à plus grande échelle.

L'objectif global est de développer la production locale d'énergie, optimiser les coûts et renforcer l'autonomie énergétique du territoire.

Réalisations	Enjeux
Eau potable	
- Réduction des fuites - PPI : château d'eau de Vaudrey	- Sécurisation de la ressource en eau : interconnexion, traitement, ... - Gestion fine des coûts de production
Assainissement	
- PPI ambitieux engagé - Réalisation STEP Montbarrey - Engagement des études préalables sur al STPE de Mouchard	- Poursuite renouvellement des réseaux - Mise en conformité réglementaires des STEP - Suivi de la qualité des milieux en lien avec l'épuration

Stéphane rappelle que des actions importantes ont été menées : réduction des fuites, investissements structurants (ex : château d'eau de Vaudrey) et un programme d'investissement ambitieux sur l'eau et l'assainissement (STEP de Montbarrey, projet de Mouchard, renouvellement des réseaux).

Un enjeu majeur concerne la qualité et la sécurisation de la ressource en eau, avec l'apparition de nouvelles exigences sanitaires (ex : PFAS), susceptibles d'engendrer des coûts très importants (traitement, filtration).

La collectivité travaille également à optimiser les coûts de production, notamment énergétiques (études sur l'autoconsommation solaire dans les futurs projets), tout en évaluant la pertinence économique de ces investissements.

Sur l'assainissement, les efforts se poursuivent avec :

- Des investissements lourds et planifiés,
- Un suivi de la qualité des rejets,
- Des réflexions sur les impacts environnementaux (infiltration, traitement).

Enfin, la gestion de l'eau repose fortement sur un équilibre financier fragile, dépendant des aides (État, agence de l'eau) et du tarif facturé aux usagers, dans un contexte de contraintes réglementaires croissantes.

Réalisations	Enjeux
Petite enfance	
- Réorganisation complète du service - Développement d'une politique de la parentalité	- Adapter la politique « petite enfance » aux évolutions stratégiques nationales et locales - Evolution du RPE pour s'adapter à la baisse du nb d'assistants maternels - Développer le soutien à la parentalité - Adapter l'équipement microcrèche
Enfance	
- Réorganisation complète du service en préfiguration des pôles scolaires - Professionnalisation des équipes - Pôle scolaire de Chamblay	- Adapter la politique enfance au regard de la baisse démographique : • Pôles scolaires ? • Carte scolaire primaire et collège ? - Optimisation des usages des équipements • Notamment pôles scolaires - Poursuivre la montée en compétence des agents et la montée en gamme des services / éducation populaire • « J'inscris mon enfant parce que je ne trouve ça nulle part ailleurs »
Jeunesse	
- Maintien du service jeunesse - Mise en œuvre de projets portés par les jeunes - Partenariat renforcé avec le collège	- Maintenir le lien avec les 11 17 ans - Positionnement sur les 18 24 ans à définir ? - Idée d'un point info jeunesse à la maison des services ?

Virginie Valot rappelle les actions structurantes qui ont été menées : réorganisation des services, développement d'une politique de parentalité, professionnalisation des équipes et mise en place de pôles scolaires.

Les enjeux principaux sont :

- Adapter les politiques publiques à l'évolution démographique, marquée par une baisse du nombre d'enfants et d'assistantes maternelles,
- Optimiser et ajuster les équipements existants, notamment la micro-crèche et les pôles scolaires,
- Renforcer le soutien à la parentalité et la qualité des services proposés,
- Maintenir et développer l'offre jeunesse (18-24 ans ?), en soutenant les projets et les partenariats.

Un point de vigilance fort concerne les investissements scolaires, notamment avec le projet du groupe scolaire de Mont-sous-Vaudrey : il est nécessaire de repenser les projections au regard de la baisse démographique, afin d'éviter un décalage entre les capacités d'accueil et les besoins réels. (**Intervention d'Etienne**)

Réalisations	Enjeux
France services EVS	
- Reprise en gestion directe de France Services - Adossement d'un Espace de Vie Sociale - Arrivée du conseiller numérique - Création de la maison des services - Développement du réseau de partenaires	- Positionnement sur une évolution type « centre social » : accompagnement des projets individuels et associatifs ? - Renforcer et diversifier l'offre de services - Développer le soutien au secteur associatif ?

Paulette rappelle que les réalisations portent sur la reprise en gestion directe de France Services, intégrant un espace de vie sociale, avec l'arrivée d'un conseiller numérique, la réhabilitation du presbytère en Maison France Services et le développement d'un réseau de partenaires.

Les enjeux sont de faire évoluer le service vers un positionnement de type centre social, en :

- Accompagnant davantage les projets individuels et associatifs,
- Renforçant et diversifiant l'offre de services,
- Développant le soutien au tissu associatif.

Urbanisme	
- Création du service ADS au service des communes - Un PLUi en vigueur avec prescription d'une révision générale - Engagement d'une réflexion sur la stratégie foncière avec le CEREMA - Réalisation atlas des consommations foncières	- Adapter le service ADS pour plus de proximité, dans une logique de service aux élus : définition cadre politique - Mener à bien la révision du PLUi tout en sensibilisant élus et population aux nouveaux enjeux : sobriété foncière, ... - Coordonner la révision du PLUi et l'élaboration du SCOT - Stratégie foncière économique - Dans le cadre du PLUi et du SCOT, identifier les potentialités du territoire

	pour développer les énergies renouvelables
--	--

Stéphanie :

Le service ADS mutualisé a été créé pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes. Le PLUI en vigueur fait l'objet d'une révision générale. Une réflexion est également engagée sur la stratégie foncière, notamment autour de la consommation des espaces.

Les enjeux pour le prochain mandat :

Renforcer la proximité et l'accompagnement des élus. Mener une révision du PLUI concertée avec les élus et la population afin de construire un PLU 2.0 mieux approprié localement et inscrire ce PLUI dans le cadre du futur SCOT du Pays.

Etienne rappelle qu'en matière d'urbanisme, la décision finale d'accorder ou non une autorisation revient aux élus, et non au service instructeur. Celui-ci a pour rôle d'évaluer la conformité du projet aux règles en vigueur et de formuler un avis technique.

Toutefois, les élus peuvent s'écarter de cet avis, à condition de motiver leur décision de manière solide et argumentée. Cette argumentation est essentielle, notamment en cas de contentieux, afin de garantir la sécurité juridique de la décision.

Cela implique un dialogue régulier et étroit avec le service instructeur, pour bien comprendre les enjeux réglementaires et construire des décisions adaptées aux réalités locales. En effet, certaines situations peuvent justifier des adaptations ou dérogations, dès lors qu'elles sont argumentées de manière pertinente et défendable.

Réalisations	Enjeux
Logement	
- OPAH de 2018 à 2022 puis PIG - Aide aux communes pour les études AMO sur l'habitat - Permanences pour les habitants	- Accompagner les projets d'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés sur le territoire - Travailler sur les nouvelles formes d'habitat rural sobre en foncier - Mobiliser le patrimoine immobilier public disponible pour développer els logements -

Stéphanie rappelle que sur l'habitat, une OPAH a été menée de 2018 à 2022, relayée aujourd'hui par un PIG (Programme d'Intérêt Général). Des actions d'accompagnement sont en place par Soliha puis l'Ajena, avec un appui aux communes pour les études d'AMO et des permanences à destination des habitants.

Les enjeux porteront sur l'accompagnement de l'accueil de nouvelles entreprises et de salariés, le développement de nouvelles formes d'habitat rural plus sobres en foncier, ainsi que la mobilisation du patrimoine public pour créer de nouveaux logements.

Réalisations	Enjeux
Environnement	
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunale - Restauration de la zone humide de Chissey - Restauration hydraulique de la Loue : relance du projet de Zone pilote - Suivi de la qualité des eaux de baignade	- Intégration des enjeux environnementaux dans la révision du PLUi - Validation et mise en œuvre de la stratégie de biodiversité - Engager des réalisations sur la zone pilote de la Loue - Conforter les mesures compensatoires du PLUi (en cours et révision) - Saisir les opportunités de valorisation et de financement (TEN, SFN) - S'appuyer sur les travaux de la zone pilote et sur l'étude agricole du PLUi pour la mobilisation des agriculteurs sur le sujet dév éco

Sur la biodiversité, l'atlas est finalisé. Plusieurs actions concrètes ont été menées : restauration de la zone humide de Chissey, réhabilitation d'une zone hydraulique de la Loue, relance de la zone pilote et suivi de la qualité des zones de baignade. Les enjeux environnementaux seront intégrés dans les documents stratégiques d'urbanisme.

Les perspectives portent sur la mise en œuvre de la stratégie biodiversité, la poursuite des actions sur la zone pilote, et le renforcement des mesures compensatoires du PLUI, c'est-à-dire les actions visant à compenser les impacts de l'urbanisation sur l'environnement (replantation, restauration de milieux, création de zones naturelles, etc.). L'objectif est aussi de saisir les opportunités de valorisation des financements (TEN : Territoire Engagé pour la Nature, SFN : Solutions Fondées sur la Nature)

Etienne intervient sur la qualité des eaux de baignade :

Sur la question de la baignade, le choix a été fait de mettre fin aux profils de baignade, en raison de résultats d'analyses régulièrement défavorables sur plusieurs années. Plutôt que de subir des classements négatifs et d'imposer des interdictions ponctuelles, il a été décidé d'anticiper en interdisant la baignade par arrêté municipal sur les communes concernées.

Cette décision vise avant tout à sécuriser les élus et les usagers, en limitant les risques sanitaires et juridiques en cas de problème lié à la qualité de l'eau.

En parallèle, la collectivité fait le choix de maintenir un suivi régulier de la qualité de l'eau, notamment bactériologique, afin de surveiller les évolutions et pouvoir alerter en cas de risque (cyanobactéries, pollution...).

Ce positionnement peut susciter des incompréhensions, sur l'impact touristique (celle de la base de loisir notamment), mais il est assumé dans une logique de prévention et de responsabilité face aux enjeux de santé publique.

Réalisations	Enjeux
Mobilités	
- Aménagement de la voie Grévy (2021) - Prise de compétence mobilité (2021) - Challenge des mobilités (2025)	- Définir les priorités d'intervention pour 2026/2032 : publics cibles : salariés, jeunes (permis de conduire, TAD), personnes âgées...) ? - Engager un travail plus approfondi avec les entreprises et les collectivités voisines (entreprises, covoiturage) - Développer le savoir rouler à vélo sur le territoire (obligation)

Michel rappelle sur la mobilité, que la prise de compétence au début du mandat précédent par la collectivité constitue une étape importante, avec un travail déjà engagé et à poursuivre. L'enjeu principal réside désormais dans la définition des priorités et des publics cibles.

Les besoins sont très différenciés selon les publics :

- Pour les jeunes, il s'agit surtout de faciliter les déplacements du quotidien (ex du cheminement des lycéens de l'institut des compagnons) ;
- Pour les personnes âgées, l'enjeu est davantage l'accès aux services malgré la perte d'autonomie.

Plusieurs axes de travail sont identifiés :

- Améliorer les cheminements piétons et sécuriser certains secteurs, notamment pour les jeunes ;
- Poursuivre le développement des liaisons cyclables, en lien avec les projets de véloroutes ;
- Renforcer les connexions avec la gare de Mouchard, reconnue comme un point stratégique à l'échelle du territoire.

En aparté, un point est également soulevé sur le manque de navettes entre Mouchard et Dole, le matin et le soir, ce qui limite l'accès aux TGV se rendant sur Paris.

Réalisations	Enjeux
RH	
- Renforcement de l'équipe RH	- Avancer sur la dématérialisation des outils (congés, etc...)

- Mise en œuvre des outils : règlement intérieur, grilles d'EPA ? fiches de postes - Suivi du CST - Renforcement de la prévention des risques professionnels, notamment via le DUERP - Elaboration du plan de formation pluriannuel	- Suivi et mise à jour du plan de formation pluriannuel - Mettre en œuvre une GPEC en interne - Renforcer la logique de marque employeur en lien avec la marque territoriale - Déploiement de l'intranet
--	---

Frédéric :

En RH, un renforcement de l'équipe a été engagé, avec la mise en place d'outils structurants (règlement intérieur, grilles d'entretien, fiches de poste). Le suivi du CST est assuré, et la prévention des risques professionnels est renforcée, notamment via le DUERP. Un plan de formation pluriannuel est également élaboré.

Les enjeux RH portent sur la poursuite de la dématérialisation des outils, notamment la gestion des congés, ainsi que sur le suivi et la mise à jour du plan de formation pluriannuel. Il s'agit également de mettre en œuvre une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) en interne et de renforcer la marque employeur en lien avec la marque territoriale. Enfin, le déploiement de l'intranet a été réalisé cette semaine.

Gestion patrimoniale	
- Recrutement d'un agent de maintenance - Elaboration d'un plan de solarisation du patrimoine public - Mission CEP pour le suivi des consommations bâtimentaires - Un parc immobilier en propre renforcé : sur le mandat groupe scolaire, maison des services	- Adapter l'équipement microcrèche - Pôles scolaires : Optimisation des usages des équipements - Mobiliser le patrimoine immobilier public disponible pour développer els logements - Suivi des réductions de consommations dans les bâtiments publics - Mise en œuvre et suivi des travaux de solarisation du patrimoine public - Réflexion sur le devenir de la caserne de Mouchard, propriété de la CCVA

Sur la gestion patrimoniale, un agent de maintenance a été recruté et intervient sur l'ensemble des bâtiments. Un plan de valorisation du patrimoine public a été engagé. La mission de conseiller en énergie partagée permet le suivi des consommations des bâtiments, pour la communauté de communes et les communes volontaires. Enfin, le parc immobilier s'est étoffé sur le mandat, notamment avec le groupe scolaire et la Maison France Services.

Réalisations	Enjeux
Finances	
- Elaboration d'une prospective « en temps réel » - Organisation gestion financière et comptable optimisée - Suivi technique des PLF successifs et de leurs incidences	- Développer une culture de mobilisation des fonds privés - Accompagner les réflexions - Mobiliser les élus sur les enjeux du suivi des PLF successifs - Participation à l'élaboration du futur pacte fiscal et financier • Dont fonds de concours • Dont relations financières bloc communal - Elaboration d'un guide d'achat - Elaboration d'un guide des risques financiers et comptables

Les enjeux portent sur l'adaptation des équipements, notamment la micro-crèche, et l'optimisation des usages des bâtiments, en identifiant ceux sous-utilisés. Il s'agit également de mobiliser le patrimoine public pour développer le logement, de suivre les consommations énergétiques en lien avec le CEP, et de déployer les projets de solarisation. Enfin, une réflexion est engagée sur le devenir de la caserne de Mouchard

Etienne et Paulette rappellent qu'une réflexion est engagée sur le devenir de la maison de santé. Il ne s'agit pas de s'en séparer, mais d'étudier un éventuel transfert, la collectivité n'ayant pas forcément vocation à porter durablement ce type d'équipement au regard des coûts d'entretien et de l'effet levier limité en matière de financements

Finances	
- Elaboration d'une prospective « en temps réel » - Organisation gestion financière et comptable optimisée - Suivi technique des PLF successifs et de leurs incidences	- Développer une culture de mobilisation des fonds privés - Accompagner les réflexions - Mobiliser les élus sur les enjeux du suivi des PLF successifs - Participation à l'élaboration du futur pacte fiscal et financier • Dont fonds de concours • Dont relations financières bloc communal

	- Elaboration d'un guide d'achat - Elaboration d'un guide des risques financiers et comptables
--	---

Une gestion financière et comptable optimisée a été mise en place, avec un suivi des évolutions du projet de loi de finances et de leurs impacts.

Les enjeux portent sur le développement d'une culture de mobilisation des financements, y compris privés, l'accompagnement des élus sur les enjeux budgétaires, et la participation à l'élaboration du futur pacte fiscal et financier (relations avec les communes, fonds de concours). Ils incluent également la création d'outils structurants, comme un guide d'achat et un guide des risques financiers et comptables

Réalisations	Enjeux
Mutualisation, services aux communes	
- La CCVA est aujourd'hui quasi-employeur unique des agents publics	- Redéfinir le rôle des communes et de l'intercommunalité dans le cadre de la mutualisation - Elaborer un schéma de mutualisation sur la durée du mandat intégrant des objectifs de services communs : espaces verts, gestion des secrétariats de mairie à distance, ... - Identifier et proposer de nouveaux services mutualisés : informatique ? communication ?
Services aux communes	
- Proposition d'un pack sécurité informatique aux communes (10 adhérents)	- Déploiement de la sensibilisation sur le numérique responsable auprès des communes

La mutualisation est aujourd'hui largement structurée, la CCVA intervenant comme quasi-employeur unique. Un important travail de mise en place a été réalisé, mais des ajustements sont désormais nécessaires.

Les enjeux portent sur la redéfinition des rôles entre communes et intercommunalité, ainsi que sur l'élaboration d'un schéma de mutualisation. Des pistes de développement existent, notamment sur les espaces verts et le secrétariat de mairie à distance, ainsi que sur de nouveaux services mutualisés (communication, informatique).

Par ailleurs, la collectivité poursuit son accompagnement des communes, notamment en matière de sécurité informatique et de sensibilisation au numérique responsable.

3. Point n°2 : Examen des candidatures aux délégations (doc joint tableur)

Etienne présente le tableau recensant les candidats aux différentes délégations.

Il interpelle les membres du bureau sur les enjeux de 3 délégations où il y aura des élections (SIDEDEC, SM pays dolois pays de Pasteur, Natura 2000)

Paulette voit avec M. Koehren pour le SMDL.

Frédéric retire sa candidature à l'ECM pour permettre la candidature de Winter Januel de Villers Farlay qui souhaite se positionner dessus.

Etienne rappelle la fusion envisagée entre le syndicat mixte du SCOT (établissement public) et l'association du Pays Dolois (loi 1901). Cette évolution pose la question de la représentation des élus, avec un risque de réduction du nombre de sièges ?

4. Point n°3 : Politique culturelle et touristique (doc joint politique culture tourisme)

Echanges sur l'évolution de la politique culturelle et organisation du remplacement de la chargée de développement touristique.

Marina présente :

La CCVA engage une réflexion sur son organisation en matière de culture, tourisme et valorisation du patrimoine, dans un objectif de maîtrise des dépenses.

Cette réflexion est liée à deux éléments déclencheurs : le non-renouvellement du Festival des Semeurs (retrait du prestataire actuel) et le départ d'un agent au tourisme au 31 juillet, qui interroge l'organisation du service.

Il faut toutefois rester cohérent avec les orientations déjà prises, notamment la structuration de la politique touristique et la création de l'office de tourisme. Dans ce cadre, plusieurs scénarios sont étudiés, notamment au regard du coût du festival (68 000 €).

Marina présente l'étude faite sur le sujet.

Rapport – Évolution de l'organisation culture / tourisme

Contexte

La CCVA engage une réflexion sur l'évolution de son organisation en matière de :

- Politique culturelle ;
- Développement touristique et de valorisation du patrimoine.

Cette réflexion s'inscrit dans un objectif de maîtrise des dépenses publiques, notamment les frais de personnel.

Un élément déclencheur majeur : le non-renouvellement du Festival des Semeurs à partir de 2027, suite à la décision de l'association Divertimento de se retirer, et l'opportunité de réinterroger l'action touristique avec le départ de la chargée de mission tourisme.

Situation actuelle

Organisation :

- 1 chargée du développement culturel : 28h hebdomadaires annualisées ;
- 1 chargée de développement touristique : 35h hebdomadaires (départ au 1er août).

Festival des Semeurs :

- Budget global : 68 000 €
- Enveloppe fixe CCVA attribuée via marché public : 45 000 € (55 000 € auparavant)
- Logistique : 4 000 €
- Communication : 7 000 €
- Temps agents (0.15 Etp) : 12 000 €
- Temps mobilisé : 140h (0,08 ETP) pour la chargée du développement culturel

Tourisme :

La CCVA a récemment structuré sa politique touristique avec la création d'un OT.

Un important travail de mise en réseau notamment des hébergeurs et des acteurs du patrimoine a été engagé, ainsi que sur la communication.

Enjeux identifiés

- Réorganisation des missions suite à la suppression du Festival
- Redéploiement du temps de travail (140h à réaffecter)
- Articulation des politiques publiques :
 - culture et patrimoine ;
 - tourisme
- Forte saisonnalité des activités (pics concentrés sur la période estivale)
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment RH
- Capitaliser sur le réinvestissement en interne de la politique tourisme depuis 2025 tout en maintenant l'animation touristique sur le territoire

Scénarii envisagés

	Scenario 1 Réduction forte des dépenses et fusion des missions	Scenario 2 Maintien d'une politique culturelle renforcée et ajustement du tourisme
--	---	---

	*Suppression du Festival sans réaffectation du budget *Evolution du poste culture vers un poste transversal : culture / patrimoine / tourisme *Non-remplacement du poste tourisme à 35h *1 poste unique à temps complet	*Suppression du Festival avec réaffectation partielle du budget : 10 000 à 15 000 € pour renforcer la saison culturelle (partenariats avec Scène du Jura, Fraka et autres acteurs locaux...) *Maintien du poste culture à 28h *Maintien du poste tourisme à 35h
Impacts financier	*Économie sur festival ≈ 56 000 € *Suppression poste 28h ≈ économie significative d'≈ 32 000 € *Gain total estimé ≈ 88 000 €	*Economie sur Festival ≈ 35 000 à 40 000 €
Avantages	*Réduction significative des dépenses *Aller vers une logique d'attractivité territoriale globale	*Maintien d'une politique culturelle structurée et lisible *Renforcement d'une offre culturelle répartie sur l'année *Maintien d'un poste dédié au tourisme permettant notamment de : -capitaliser sur les actions déjà réalisées ; -faire vivre le réseau d'acteurs locaux ; - travailler rapidement sur le patrimoine culturel du territoire
Points de vigilance	*1 risque de surcharge estivale même si une partie du travail touristique peut être structurant ou annuel (pas seulement saisonnier) *1 fiche de poste trop large *Moins de lisibilité politique et risque de perte de dynamisme aussi bien sur la culture que sur le tourisme * Réduction de la politique touristique et notamment le lien avec les acteurs du tourisme	*Economie moindre *Réduction de la politique touristique actuelle
Conclusion	*Plus économique *Plus risqué sur le plan organisationnel *Nécessite un cadrage très précis du poste	*Plus équilibré *Préserve la dynamique culturelle et touristique

Au regard :

- De la structuration actuelle des services ;
- De l'importance de la culture dans l'attractivité locale ;
- De l'importance d'engager un travail sur la collecte de l'histoire du patrimoine culturel du territoire ;

Le scénario 2 apparaît comme le plus « sécurisé » en permettant :

- Une phase de consolidation d'un an avant d'envisager une nouvelle réflexion ;
- Une réduction des dépenses.

Les membres du bureau estiment que la réflexion doit aussi tenir compte du bon fonctionnement de l'office de tourisme récemment créé, notamment dans une période estivale stratégique marquée par un départ d'agent.

Il est rappelé que le scénario 2 présente l'avantage de consolider les équipes en place et de favoriser la fidélisation des agents, sans en faire le critère principal.

Enfin, les enjeux portent également sur la poursuite de la valorisation du patrimoine, avec un travail déjà engagé mais encore à développer, en cohérence avec les orientations futures du territoire.

A l'unanimité, le bureau valide le scénario 2. **Stéphane et Patricia** ont ajouté, que malgré la qualité des spectacles, le coût du Festival restait élevé par rapport aux retombées en termes de fréquentation. Améliorer la saison culturelle tout en diminuant les coûts constitue une bonne solution.

Virginie indique, qu'au travers l'exemple de l'agent chargée du développement touristique, il faut conforter et fidéliser les actifs habitant le territoire.

5. Point n°4 : Convention avec la retraite sportive du Val d'Amour pour le balisage des sentiers (docs joints convention)

Paulette est invitée par **Etienne** à présenter le dossier.

Une convention est mise en place avec l'association de retraite sportive du Val d'Amour pour permettre l'entretien des chemins pédestres.

Les bénévoles, déjà formés, interviennent pour le balisage conforme à la charte départementale et le suivi de l'état des équipements (panneaux, mobilier). Cette convention permet de sécuriser leur intervention, notamment en matière de responsabilité.

Elle est conclue à titre gratuit pour une durée de trois ans.

Les membres du bureau valident à l'unanimité ce projet et autorisent le président à signer la convention.

6. Questions diverses

Les questions diverses sont reportées au prochain bureau

La séance est levée à 20H05.

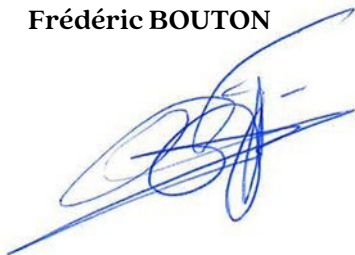
Le Président

Etienne Rougeaux

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a vertical stroke on the right.

Le Secrétaire

Frédéric BOUTON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.